

GROUPE MIXTE DE TRAVAIL
CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES – ÉGLISE CATHOLIQUE
7^o Rapport (1998) ANNEXE B

Le dialogue œcuménique sur les questions morales

Sources potentielles de témoignage commun ou de divisions

Avant-propos

Dès 1987, le Groupe mixte de travail (GMT) a commencé à examiner les nouvelles sources de divisions potentielles et réelles à l'intérieur des Églises et entre celles-ci, et a graduellement concentré son attention sur les questions et les positions éthiques, personnelles et sociales comme sources potentielles de désaccord ou de témoignage commun.

Le GMT a résumé ses réflexions dans son sixième Rapport en 1990. Le Rapport notait qu'"il n'y a cependant pas assez de discussions œcuméniques sérieuses, mûres et soutenues sur nombre de ces questions et positions éthiques, personnelles et sociales; par exemple: armement nucléaire et force de dissuasion, avortement et euthanasie, amour conjugal durable et procréation, manipulation génétique et insémination artificielle » [III. I.c].

Le GMT a soumis le sixième Rapport aux autorités catholiques et à la septième Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (Canberra, février 1991). Des deux côtés, on a donné mandat au GMT d'approfondir cette étude en priorité au cours de sa prochaine période d'activité. L'intention n'était pas d'examiner le fond des problèmes porteurs de divisions potentielles ou réelles, mais d'en faire la description et d'indiquer sommairement la meilleure façon de les aborder dans un dialogue, en espérant que ce genre de questions pourra offrir de nouvelles occasions d'accroître la compréhension et le respect mutuels et de témoigner ensemble sans compromission pour les convictions de l'une ou l'autre Église ou pour la conscience chrétienne.

Le GMT a créé des groupes de consultation sous la direction conjointe du Dr Anna-Marie Aagaard (Université de Aarhus), coprésidente du COE, et du Révérend Père Thomas Stransky, CSP (Institut œcuménique de Tantur, Jérusalem), un membre catholique du GMT. Le rapport de la première consultation, qui s'est tenue en octobre 1993 à Rome,¹ a été soumis à la réunion plénière du GMT en juin 1994 à Crète (Grèce) en vue des décisions à prendre au sujet des démarches futures. Tantur a hébergé la seconde consultation, plus élargie, en novembre 1994.² Les réactions du Comité exécutif du GMT (février 1995) et des participants de Tantur ont été reprises dans un avant-projet. La réunion plénière du GMT de mai 1995 à Bose (Italie) a corrigé un nouvel avant-projet et a accepté le texte comme document d'étude du GMT lui-même.

Le document comprend deux parties: 1. "Le dialogue œcuménique sur les questions morales: sources potentielles de témoignage commun ou de divisions"; 2. "Orientations pour le dialogue œcuménique sur les questions morales".

Cette étude est principalement destinée aux dialogues au plan local, national et régional auxquels participent des catholiques. Elle peut être utile pour d'autres conversations bilatérales ou multilatérales.

Il est important de comprendre que l'étude n'analyse aucune question spécifique sujette à controverse en tant que telle dans le but d'aboutir à la formulation de normes. Elle décrit plutôt des situations actuelles et illustre certains contextes de base qui permettent de situer les questions. Elle suggère d'éventuels moyens de dialoguer et non pas les résultats des dialogues.

Le GMT situe cette étude dans le cadre général de l'attention qu'elle consacre au thème "Unité de l'Église - Le but et les moyens" (cf. Sixième Rapport, III.A.), et plus spécifiquement aux nouveaux moyens dont disposent les chrétiens pour rendre un témoignage commun dans la société en général. En outre, une étude sur le thème «*Ecclésiologie et éthique*» étant en cours au sein du COE (Unités 1 et

III), le GMT suggère que le présent document pourrait éventuellement être utilisé comme complément de cette étude.

*Son Éminence le Métropolitain Elias de Beyrouth
Son Excellence Monseigneur Alan C. Clark*

Co-modérateurs du Groupe mixte de travail
25 septembre 1995

I. L'éthique et le mouvement œcuménique

// est de plus en plus urgent, dans le mouvement œcuménique et dans les relations entre les Églises appelées à rendre un témoignage commun, d'aborder les questions morales auxquelles tous doivent faire face, et de fournir une orientation morale aux membres des Églises et à la société en général

1. Les transformations culturelles et sociales, des valeurs fondamentales discordantes et les progrès technologiques et scientifiques éliment le tissu moral de nombreuses sociétés. Ce contexte suscite non seulement une mise en question des valeurs et des positions morales traditionnelles, mais il soulève également de nouveaux problèmes éthiques complexes pour la cognition et la conscience de tous les êtres humains.

2. En même temps, dans les Églises et en dehors de celles-ci renaît l'attente d'une orientation morale que les communautés religieuses peuvent et devraient offrir sur la scène publique. Les chrétiens et les personnes d'autres croyances ou de convictions laïques désirent vivre dans la paix et la justice dans une société soucieuse du bien-être de l'humanité. Les Églises sont-elles déjà en mesure d'offrir ensemble une orientation morale comme contribution au bien commun, dans la confusion et les controverses que l'on connaît?

3. Toutefois, de pressantes questions morales, de nature personnelle et sociale, sont à l'origine de discordes entre les chrétiens eux-mêmes, et menacent même de provoquer de nouvelles divisions entre les Églises. Il est d'autant plus urgent, pour celles-ci, de trouver ensemble le moyen de s'occuper de leurs problèmes éthiques sujets à controverse. En prenant le temps et le soin d'écouter patiemment les autres chrétiens, nous pourrions comprendre par quels chemins ils ont abouti à certaines convictions morales et positions éthiques, surtout lorsqu'elles sont différentes des nôtres. Sinon, les chrétiens continueront encore à caricaturer leurs intentions, raisonnements et comportements respectifs, parfois même en un langage et par des actes offensants. Le dialogue devrait prendre la place de la diatribe.

D'autres chrétiens ou d'autres Églises de convictions morales divergentes peuvent représenter pour nous une menace. Ils peuvent mettre en question notre intégrité morale et les fondements de nos croyances religieuses et éthiques. Ils peuvent rabaisser l'autorité, la crédibilité et même l'intégrité de notre Église. Chaque fois qu'un individu ou une communauté choisit une position ou une pratique morale pour en faire le test décisif d'une foi authentique et l'unique critère de l'unité fondamentale de l'Église, le ton des états émotifs monte sensiblement si bien qu'il devient difficile de se mettre à l'écoute les uns des autres.

Les chrétiens, tout en "confessant la vérité dans l'amour" (Ep 4, 15), sont appelés, dans la mesure du possible, à "garder l'unité de l'esprit par le lien de la paix" (Ep 4, 3) et à éviter de meurtrir davantage la koinonia qui existe déjà, bien que de manière imparfaite, entre les chrétiens.

4. Par conséquent, si des questions éthiques soulèvent des sentiments passionnés et créent des malaises dans les relations œcuméniques, les Églises ne devraient pas fuir le dialogue, car ces questions morales peuvent également devenir des moyens de témoignage commun conduisant à la réconciliation. Diverses questions sont mêlées aux positions morales des communautés. Le dialogue, dans un climat de prière exempt de menaces, peut déterminer avec plus de précision les points d'accord et de désaccord et les contradictions. Il peut affirmer les convictions communes dont les Églises devraient témoigner ensemble dans le monde entier. En outre, le dialogue peut permettre de discerner la manière dont les convictions et les pratiques éthiques sont liées à l'unité dans la vie morale

voulue par le Christ.

5. Une attention soucieuse des complexités de la vie morale ne devrait pas induire les chrétiens à perdre de vue ce qui est fondamentalement le plus important pour eux tous: le point de départ et d'aboutissement est la grâce de Dieu en Jésus Christ et en l'Esprit, transmise dans l'Église et dans la création. Notre vie en Dieu est la source essentielle et continue de notre marche vers une koinonia plus approfondie. Seule l'action et le soutien de la grâce de Dieu peuvent permettre aux chrétiens de transcender les différences morales, de surmonter les divisions et de vivre leur unité dans la foi.

II. L'Église comme milieu moral pour une vie de disciple

L'appel de l'Église à être le signe et l'instrument du salut dans un monde transformé comprend l'invitation à créer un milieu moral qui puisse aider les disciples du Christ à modeler leur vie éthique personnelle et communautaire, par la formation et la délibération.

1. La tâche permanente de l'Église est d'être une communauté de "la Voie" (cf Ac 9,2; 22,4), le foyer, la famille qui procure le milieu moral d'une vie et d'une conduite justes "en Christ" qui, dans l'Esprit, fait connaître "les chemins de la vie" à ses disciples (Ac 2,28; Ps 16, 11).

La condition de disciple comprend à la fois ce en quoi les chrétiens croient, comment les croyants chrétiens agissent et comment ils rendent compte des raisons de leur foi et de leurs actions à leurs sœurs et frères chrétiens et aux autres personnes. Être disciple c'est la manière de croire et d'agir en s'efforçant quotidiennement d'être un témoin fidèle de Jésus Christ qui donne mandat à ses disciples de proclamer, d'enseigner et de vivre "tout ce que je vous ai prescrit" (Ac 1, 8; Mt 28, 20).

2. Dans la koinonia, le disciple du Christ n'est pas seul lorsqu'il cherche à discerner comment incarner le message éthique de l'Évangile dans sa vie. Une vie de disciple fidèle naît de la prière en privé et du culte public, de la participation à une communauté où l'on partage les joies et où l'on porte les fardeaux les uns des autres. Elle se nourrit de l'exemple des saints, de la sagesse des maîtres, de la vision prophétique des inspirés et des conseils des responsables ministériels.

En communion réelle, bien qu'imparfaite, avec les autres Églises, chacune d'elles se propose de procurer un milieu moral par la formation et la délibération et s'attend à ce que les autres Églises fassent de même.

3. Formation et réflexion commune évoquent le façonnement du caractère et du comportement humains, le genre de chrétiens que nous sommes et que nous devenons et le type d'actions que nous décidons d'accomplir. L'étendue de la moralité chrétienne embrasse à la fois notre "être" et notre "agir".

La distinction entre vision, vertu, valeur et obligation morales est utile pour montrer les dimensions inséparables de la vie morale.

La vision morale est le "scénario fondamental" du domaine moral d'une personne, d'une communauté ou d'une société; c'est la vision de ce qui est bien, qui est juste et qui est approprié. Une vision morale inclut, informe et organise les vertus, les valeurs et les obligations.

Dans la vie morale chrétienne, plusieurs précis d'enseignement et différentes images expriment la vision évangélique elle-même: le commandement d'aimer Dieu et le prochain; les enseignements prophétiques sur la justice et la miséricorde; les Béatitudes; les fruits de l'Esprit; l'ascétisme et le pèlerinage, la dure vie de disciple et l'imitation du Christ; la gestion d'une bonne terre. Ces images bibliques, et d'autres, suggèrent des chemins qui conduisent à une définition et donnent une cohérence au panorama moral.

Les vertus morales sont des traits souhaitables du caractère moral d'une personne, tels que l'intégrité, l'humilité et la patience, la compassion et le pardon; ou la prudence, la justice, la modération et la force *d'âme*. De manière analogue, on peut attribuer ces vertus aux communautés et aux sociétés.

Les valeurs morales ne sont pas tant des qualités intériorisées du caractère mais plutôt les biens moraux auxquels les individus et la société attachent beaucoup de prix, tels le respect de la dignité de la personne humaine, la liberté et la responsabilité, l'amitié, l'égalité, la solidarité et la justice sociale.

Les obligations morales sont les devoirs auxquels les personnes sont tenues les unes envers les autres dans un esprit de responsabilité mutuelle, afin de vivre ensemble en harmonie et dans l'intégrité; c'est, par exemple, dire la vérité et tenir parole; ou ce sont des impératifs d'une vision morale biblique, comme aimer et pardonner son prochain, y compris ses ennemis.

4. Cette manière d'exposer l'étendue de la moralité (vision, vertu, valeur, obligation) peut fournir des critères étroitement liés entre eux pour la tâche morale de l'Église, qui est d'être toujours témoin de "notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ. Il s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de purifier un peuple qui lui appartienne, qui soit plein d'ardeur pour les belles œuvres" (Tt 2,13-14). Une éthique chrétienne est réductrice et déficiente si elle ne porte que sur l'un ou l'autre de ces quatre éléments; ceux-ci sont inter-actifs et se modifient tous réciproquement. Même lorsqu'elle porte sur tous les quatre, sa réponse peut être caractérisée par des configurations différentes.

5. Le devoir de formation de la conscience morale et de réflexion commune sur des questions éthiques est commun aux Églises. Celles-ci s'efforcent toutes d'accroître chez leurs membres la responsabilité morale de vivre vertueusement et d'influencer positivement les standards moraux et le bien-être des sociétés dans lesquelles ils vivent.

Cela définit un objectif œcuménique: la qualité du milieu moral que les Églises créent ensemble dans et par le culte d'adoration, l'éducation et la formation permanente et le témoignage social. Le respect pour la dignité de chaque personne créée "à l'image de Dieu" (Gn 1,27), l'affirmation de l'égalité fondamentale de l'homme et de la femme, la recherche de stratégies créatrices non-violentes pour résoudre les conflits dans les relations humaines, et une gestion responsable de la création - ce sont là des contributions positives des Églises, grâce au milieu moral dont elles se font promotrices. Mais d'autre part, il peut aussi leur arriver de dénaturer les caractères et de pervertir les consciences. Elles ont parfois renforcé le chauvinisme national et l'ethnocentrisme et pratiqué activement la discrimination envers certaines personnes pour des raisons de race ou de nationalité, de classe ou de sexe.

III. Délibération sur des questions éthiques: Sources communes et chemins différents

En ce qui concerne les modes de réflexion et de délibération qu'elles empruntent pour parvenir à des décisions éthiques, les Églises ont en commun les Écritures et disposent de ressources telles que les traditions liturgiques et morales, les catéchismes et les sermons, une longue pratique pastorale, la sagesse distillée d'expériences passées et présentes, et l'art de la réflexion et du discernement spirituel. Toutefois, les traditions ecclésiales configurent ces ressources communes de différentes façons.

1. La vision biblique, par elle-même, n'apporte pas aux chrétiens tous les clairs principes moraux et les normes pratiques dont ils ont besoin; pas plus que les Écritures ne résolvent tous les cas éthiques. Des récits accompagnent de nombreuses instructions concernant la juste conduite à suivre - commandements et prohibitions de caractère général, exhortations et accusations prophétiques, conseils de sagesse, prescriptions légales et rituelles, etc. Dans les textes bibliques, ce que la théologie morale qualifie de normes ou de principes moraux se mêle à des commandements spécifiques, mais valables en tous temps, et à des prescriptions provisoires particulières. L'utilisation d'une imagerie provocatrice et souvent paradoxale par les Écritures, rend encore plus difficile l'interprétation de la doctrine morale biblique.

Néanmoins, on est en général d'accord pour dire que par l'étude des Écritures dans la prière et le développement de traditions d'interprétation biblique, par la réflexion sur l'expérience humaine et par rechange d'idées au sein d'une communauté, les chrétiens parviennent à des jugements et à des décisions raisonnables dans de nombreux cas de conduite éthique.

2. Au cours de l'histoire de l'Église, les chrétiens ont élaboré des modes de réflexion systématique sur la vie morale par l'ordonnance des concepts et des images bibliques et par des arguments rationnels. Ces méthodes ont pour but d'apporter de la clarté et de la cohérence là où des divergences

de discernement risquent de créer la confusion et le chaos.

Par exemple, une certaine tradition propose plusieurs niveaux de perception morale et fait la distinction entre principes primordiaux (et immuables) et règles secondaires (pouvant être modifiées). Ou plus récemment, le langage de la "hiérarchie des valeurs" distingue les valeurs fondamentales qui sont au cœur même d'une vie de disciple chrétien, d'autres valeurs moins essentielles mais qui font néanmoins partie intégrante de la morale chrétienne. En mettant l'accent sur les "principes primordiaux" ou sur les "valeurs fondamentales", les chrétiens peuvent constater tout ce qu'ils ont déjà en commun, sans réduire la vérité morale ni rechercher un plus petit dénominateur commun.

3. Toutefois, les traditions chrétiennes évaluent différemment la nature humaine et les capacités de la raison humaine. Pour certains, le péché a corrompu la nature humaine à tel point que la raison ne peut parvenir aux vérités morales. D'autres soutiennent que le péché n'a fait que blesser la nature humaine, et qu'avec la grâce divine et la discipline de l'homme, la raison peut quand même atteindre bon nombre de vérités universellement applicables dans la vie morale.

Par exemple, en faisant appel à l'Écriture et à la Tradition, à la raison et à l'expérience, l'Église catholique a développé sa compréhension de la personne et de la dignité humaines, des actes humains et de leurs buts, et des droits et responsabilités des individus. Dans sa tradition de réflexion et de doctrine morales, la norme suprême de la vie humaine est la loi divine universelle par laquelle Dieu, dans sa sagesse et son amour, ordonne, dirige et gouverne le monde entier et toutes les voies de la communauté humaine. Par sa nature et par la grâce, Dieu donne à toutes les personnes la capacité de saisir intelligemment cette loi divine, afin que tous les hommes et toutes les femmes puissent percevoir plus pleinement les vérités immuables. Ainsi, la loi divine révélée et ce qu'on appelle "loi naturelle" expriment ensemble la volonté indivise de Dieu qui oblige les êtres humains à la rechercher et à la connaître de leur mieux, et à vivre en écoutant la voix de leur conscience.

4. En suivant les différents chemins qui unissent la vision aux jugements et aux décisions, les chrétiens peuvent parvenir à situer et à évaluer quelques-unes de leurs différences. Par exemple, ceux d'entre eux qui adoptent le langage des droits de l'homme ont un moyen efficace d'insister sur la sollicitude envers les faibles, les pauvres et les marginalisés. Tout en étant d'accord sur certains droits fondamentaux, ils peuvent aboutir à des applications différentes, voire contradictoires; par exemple en ce qui concerne le droit à la liberté religieuse. En outre, la formulation et l'extension des droits sont devenues l'objet de grands débats, surtout lorsqu'il s'agit de questions éthiques comme la reproduction humaine et l'avortement.

Une des visions chrétiennes de l'intégrité de la vie sexuelle relie les rapports sexuels à la procréation selon une interprétation de la loi naturelle et des récits bibliques de la création. C'est la position de certaines Églises, dont l'Église catholique. D'autres Églises estiment qu'il est très difficile, et même impossible, d'affirmer l'existence d'un tel lien. Ceux qui considèrent peu convaincant le recours à la loi naturelle admettent la possibilité d'une séparation entre le bien de la procréation et le bien des rapports sexuels, et ils utilisent cet argument pour approuver l'emploi de moyens contraceptifs dans le mariage.

5. La position chrétienne sur la guerre est un autre exemple de chemins différents conduisant à des conclusions différentes. Toutes les traditions acceptent la vision biblique de la paix entre voisins, et plus spécifiquement le témoignage du nouveau Testament en faveur des attitudes et des actes non-violents. Toutefois, un désaccord majeur est né d'une différence de jugement concernant la collaboration de l'Église avec les pouvoirs civils comme moyen d'influencer l'histoire de l'humanité. Les Églises qui ont opté pour la collaboration acceptent certaines versions de la théorie de la "guerre juste"; elles tolèrent et encouragent même la participation active de patriotes chrétiens à des guerres entre nations et à des révoltes armées à l'intérieur d'un pays. Mais il existe dans ces mêmes Églises des groupes qui sont d'accord avec celles qui ont choisi de témoigner, dans le cadre de l'ordre politique établi, en s'opposant sans compromission à l'usage de la force militaire, celle-ci étant contraire à l'attitude non-violente et pacificatrice du Christ. Ces chrétiens refusent de porter les armes, même si cela est considéré comme de la désobéissance civile.

On peut y voir le point précis sur lequel diffèrent les principales options théologiques qui ont des conséquences fondamentales pour la ligne suivie par une Église concernant la guerre et la conduite de ses membres.

IV. Différents moyens de discernement moral qui font autorité

En raison des différences de compréhension et de fonctionnement des procédures et des structures de l'autorité ecclésiale, la formation de la conscience morale et les positions éthiques concrètes sont elles-mêmes développées de façon différente, même si des attitudes et des résultats analogues finissent souvent par émerger.

1. La formation des consciences et le développement de positions connexes sur des questions éthiques spécifiques suivent des voies différentes dans les diverses traditions, orthodoxe ou catholique, réformée ou luthérienne, baptiste ou quaker. Chaque Église estime que ses membres ont le devoir de traduire leur foi correctement et plus intégralement dans la vie quotidienne. Toutes les traditions ont leur propre manière d'entamer, de suivre et de conclure leur réflexion sur les questions éthiques et de s'y conformer. Il y a différentes façons de discuter, de se consulter et de parvenir à des décisions, et ensuite de les transmettre et de les recevoir.

Ce processus est influencé par les différentes façons dont les traditions comprennent l'action du Saint-Esprit et l'exercice du rôle spécifique des dirigeants ministériels dans le discernement et l'orientation en matière de morale.

Dans l'Église catholique, les évêques, selon le don reçu du Saint-Esprit et sous la conduite de celui-ci, en exerçant leur ministère de surveillance (episkopé) sont les gardiens et les interprètes autorisés de la loi morale tout entière, c'est-à-dire aussi bien de la loi de l'Évangile que de la loi naturelle. Ils ont la responsabilité et le devoir pastoral d'offrir une orientation morale, et parfois même de prononcer un jugement définitif indiquant qu'une action particulière est bonne ou mauvaise. Les théologiens moraux apportent un discernement éthique à la communauté. Les confesseurs, les conseillers pastoraux et les directeurs spirituels s'efforcent de tenir compte des besoins particuliers de chaque individu.

Dans l'Église orthodoxe, les décisions sur les questions éthiques sont du ressort de la hiérarchie, soit d'un synode d'évêques ou d'un évêque en particulier, qui s'inspirent des Écritures et de la longue tradition pastorale et d'orientation morale de l'Église. Le souci principal est le bien spirituel de la personne dans son rapport avec Dieu et avec ses semblables. L'application prudente de la loi et des normes générales de l'Église (*oikonomia*) peut parfois en tempérer la rigueur ou en accentuer la sévérité. C'est le principal moyen de croissance spirituelle et d'orientation morale. La tradition orthodoxe affectionne également le rôle joué par des pères et mères spirituels expérimentés, et dans le processus de réflexion morale, elle met l'accent sur la prière aussi bien celle des laïcs que celle des ministres ordonnés.

D'autres Églises n'attribuent pas aux dirigeants ministériels cette compétence dans l'interprétation ni cette autorité dans le jugement. Elles forment certains jugements éthiques par différentes procédures de consultation et de décision impliquant le clergé et les laïcs. Les traditions réformées, par exemple, soutiennent que la Parole vivante du Dieu souverain réforme continuellement la foi et la vie de l'Église. Les jugements doctrinaux et éthiques devraient être fondés sur l'Écriture Sainte et informés par la tradition de l'Église catholique et œcuménique toute entière. Mais aucun organisme ecclésial ne détient la suprême autorité de définir la Parole de Dieu. Les êtres humains, faillibles et rédimés au sein de l'Église, s'en remettent au processus inspiré par le Saint-Esprit, selon lequel ils choisissent leurs dirigeants laïques et ordonnés et parviennent à formuler des expressions de foi autorisées, mais réformables, et à définir leurs positions en matière d'éthique personnelle et sociale.

2. Ainsi, le dialogue œcuménique sur les questions morales devrait inclure la nature, la mission et les structures de l'Église, le rôle de l'autorité ministérielle et les ressources qu'elle utilise pour offrir une orientation morale, ainsi que la réponse à l'exercice de cette autorité au sein de l'Église. À leur tour, ces thèmes aideront à discerner les dons et les occasions œcuméniques de rendre un témoignage commun, de même que les tensions et les conflits.

Tout d'abord les tensions et les conflits. L'inquiétude et le malaise existent-ils parce que beaucoup craignent une érosion des sources qui sont le fondement de l'Écriture, de la Tradition et de l'autorité de l'Église, en qui ces personnes ont toute confiance pour orienter la conscience et la conduite des chrétiens? Ou est-ce la façon dont certaines traditions ecclésiales particulières comprennent, acceptent et utilisent les sources et l'autorité qui est elle-même source de tensions et de divisions? La résolution

de questions éthiques engendre-t-elle de l'inquiétude et de la colère parce que certaines personnes ont une expérience négative de ces sources et de leur utilisation? Par exemple, en interprétant l'Écriture et la Tradition de manière à ce que celles-ci présentent l'aspect oppressif du patriarcat social et théologique?

On comprend parfois mieux la persistance de positions immuables sur un sujet particulier non pas en se concentrant étroitement sur celui-ci mais en considérant ce qui, aux yeux des gens, est en jeu, pour la vie en commun dans la société lorsque certaines sources, structures et autorités sont ignorées ou même ridiculisées. Par exemple, dans certains milieux, les questions concernant le début et le terme de la vie -avortement et euthanasie - ont ce poids moral.

En outre, quelques Églises mettent plus que d'autres l'accent sur les structures de l'autorité et sur les déclarations officielles détaillées au sujet de la foi et de la moralité. Cela peut provoquer un déséquilibre et un manque de réalisme dans le dialogue si l'on compare avec légèreté la doctrine officielle de certaines Églises aux données plus diffuses des croyances et pratiques générales d'autres Églises.

Ainsi, la conscience de la versatilité morale qui entoure les sources et l'autorité utilisées - ce qu'elles sont, par qui et comment elles sont interprétées, et à quel genre de préoccupations elles sont associées - , revêt une importance cruciale pour comprendre pourquoi certaines questions morales présentent des difficultés et sont des sources potentielles de divisions entre les chrétiens.

3. En second lieu, les dons et les occasions. Discerner les dons dans les traditions ecclésiales, qui restent peut-être comme des trésors cachés pour la vie morale, pose une autre série de questions pour le dialogue œcuménique:

Que signifient pour la formation morale d'aujourd'hui la compréhension et les formes de *koinonia* (communauté ou communion), de *diakonia* (service) et de *martyria* (témoignage) que nous avons reçues en héritage?

Quelles visions, vertus, valeurs et obligations sont nourries par la *lex orandi*, la *lex credendi*, la *lex vivendi* (la règle de prier, de croire et de vivre), telles qu'elles sont incorporées dans des traditions et des structures particulières?

Quelles sont, dans les diverses traditions, les pratiques qui contribuent à une différence légitime et à une diversité authentique de la vie morale de l'unique Église? Comment des pratiques, tant communes que distinctes, peuvent-elles contribuer à la richesse morale de la *koinonia*?

Dans le dialogue, les chrétiens doivent donc reconnaître la richesse des ressources qu'ils partagent en vue de la formation morale, et en même temps se poser de manière critique la question de savoir comment, en fait, ces ressources agissent dans une variété de contextes, de cultures et de peuples.

V. Défis œcuméniques à la formation et à la délibération en matière de morale

Les Églises, qui partagent une koinonia réelle bien qu'imparfaite, doivent faire face à de nouveaux défis en tant que communautés de formation de la conscience morale et de réflexion sur les questions éthiques: pluralisme de positions morales; crise de l'autorité morale, changements dans les jugements moraux sur des questions traditionnelles et prise de position sur de nouveaux problèmes.

1. Les chrétiens sont d'accord pour dire qu'il existe un univers moral fondé sur la sagesse et la volonté de Dieu, mais ils peuvent interpréter différemment la sagesse divine, la nature de cet univers et le degré auquel les êtres humains sont appelés à le façonner en tant que co-créateurs avec Dieu.

Trois faits ne peuvent être niés:

En premier lieu, les chrétiens ont effectivement en commun une longue histoire de grande unité en matière de doctrine et de pratique morale, découlant en partie d'une réflexion commune sur les mêmes sources, telles que les Dix Commandements et les Béatitudes.

En second lieu, les communautés chrétiennes divisées ont fini par acquiescer certaines différences dans la façon de déterminer les principes moraux et de s'y conformer.

En troisième lieu, ces différences ont conduit, aujourd'hui, à un tel pluralisme de cadres et de positions morales au sein des traditions ecclésiales et entre celles-ci, que certaines de ces positions présentent de vives tensions et même des contradictions. Le même éventail de principes moraux fondamentaux peut admettre une diversité de règles dans le but d'apporter une juste réponse à la vision biblique et à ces principes. Le commandement divin explicite "Tu ne tueras point" est lui-même sujet à des applications discordantes; par exemple, oui ou non à la peine de mort en tant que telle, ou seulement pour certains crimes.

2. La crise de l'autorité morale dans les Églises rend encore plus difficile une formation et une réflexion commune efficaces en matière d'éthique. Même là où la tradition morale d'une Église est bien établie, certains membres proposent avec force des positions alternatives. En fait, les fidèles font de plus en plus entendre leur voix et leurs vives critiques à l'égard de la doctrine et de la pratique morales autorisées, et ils utilisent les mêmes sources comme base de leurs positions éthiques différentes. Dans ce genre de situation, l'élaboration d'une formation et d'une réflexion commune efficaces en matière d'éthique est une tâche œcuménique urgente.

3. Le processus de formulation et de réception des décisions éthiques représente également un sérieux défi de participation: par qui sont élaborées et formulées les décisions des Églises en matière de morale; avec quel pouvoir d'influence et d'action, et avec quels instruments de consultation? Comment les fidèles et la société en général évaluent-ils et assimilent-ils les déclarations officielles des Églises et comment y répondent-ils? Quelles sont les voies qu'ils peuvent emprunter pour répondre? Quel type de réponse est encouragé ou déconseillé?

4. Les conditions et les structures du dialogue ne sont-elles pas elles-mêmes des questions éthiques d'importance primordiale pour les Églises? Elles pourraient soit provoquer des divisions ou favoriser la réconciliation. Elles peuvent renforcer ou saper la koinonia dans la foi, la vie et le témoignage. On peut commencer simplement par reconnaître que la façon dont une Église (ou plusieurs Églises ensemble) ordonne et structure son processus décisionnaire et fait ensuite publiquement connaître ses décisions, comporte déjà une éthique sociale et influence sa doctrine et sa pratique morale. Les structures, les fonctions et les rôles expriment des valeurs morales positives ou négatives. La manière d'exercer le pouvoir, de gouverner et d'y accéder a une dimension morale. L'ignorer, c'est ne pas comprendre pourquoi les questions morales et la façon de les aborder peuvent facilement provoquer des divisions, même au sein d'une Église particulière.

5. La mesure dans laquelle les jugements moraux peuvent changer nécessite un dialogue sincère. Par exemple, jusqu'à la moitié du dix-huitième siècle, les Églises historiques, même dans leurs déclarations officielles, acceptaient la pratique de l'esclavage; certains responsables ecclésiastiques allaient jusqu'à invoquer des arguments bibliques et théologiques à l'appui de cette pratique. Aujourd'hui, toutes les Églises considèrent l'esclavage comme un mal en soi, partout et toujours. Comment ce genre de changement d'une doctrine ecclésiale, auparavant bien établie, peut-il aider à comprendre le degré d'unité de doctrine morale qu'exige la pleine communion?

Les chrétiens qui dialoguent ne doivent pas ignorer ni cacher l'évidence des changements survenus dans la doctrine ou la pratique morale. Les Églises n'accueillent pas toujours de bon gré une telle franchise, bien qu'elles mettent l'accent sur la finitude et le péché des hommes dans la révolution historique des doctrines et des pratiques. En outre, l'interprétation des changements dans la doctrine morale est elle-même une source de désaccord et de tension. Alors que certains interprètent les changements comme la croissance positive d'une juste conception morale, d'autres peuvent les considérer comme un compromis de facilité ou comme un échec flagrant.

L'apartheid en est un exemple caractéristique, là où plusieurs familles d'Églises, après de longues délibérations, sont allées au-delà du rejet de l'apartheid, considéré incompatible avec l'Évangile, jusqu'à dire que ceux qui soutenaient que l'apartheid était chrétien se plaçaient eux-mêmes en dehors de la communauté ecclésiale.

Par conséquent, une approche œcuménique de la moralité nécessite la connaissance des différentes façons d'évaluer les changements dans les traditions morales.

6. Plusieurs nouvelles questions éthiques représentent un défi en particulier pour la collaboration œcuménique lorsque les Églises ne disposent pas de précédents clairs et circonstanciés, et moins encore d'expérience et de consensus. Ne prenons que le début d'une longue liste d'exemples: la politique économique dans un monde de "nantis" et de "démunis"; la réglementation intérieure et

internationale de l'immigration et des réfugiés; l'industrialisation et l'environnement; les droits de la femme dans la société et dans les Églises; la fécondation in vitro, les manipulations génétiques et autres développements biomédicaux. Chrétiens et non-chrétiens sentent l'urgence qu'il y a d'aborder ces questions éthiques incontournables et complexes et attendent des Eglises qu'elles leur apportent une orientation morale à ce sujet.

Les experts en sciences empiriques eux-mêmes n'offrent parfois que des données contradictoires, ou bien ils se trouvent en désaccord sur les implications des résultats de la recherche scientifique. La façon dont les Églises, ensemble, recherchent, rassemblent et ordonnent les faits au mieux des connaissances qu'elles obtiennent des scientifiques empiriques, représente déjà un défi œcuménique. A la lumière de ces faits, les chrétiens peuvent aborder de manière responsable les implications morales des questions posées et offrir une orientation.

VI. Le témoignage moral chrétien dans une société pluraliste

Les chrétiens sont appelés à témoigner de leurs communes convictions morales sur la scène publique, avec humilité et dans le respect des autres et des convictions de ceux-ci. Ils doivent rechercher le dialogue et la collaboration avec les membres des autres communautés religieuses et même avec toutes les personnes de bonne volonté qui se consacrent au bien-être de l'humanité.

1. Dans le processus politique législatif et dans celui des décisions judiciaires, les Églises peuvent à juste titre faire entendre leur voix prophétique pour exprimer leur soutien ou pour protester. Par le témoignage commun, elles peuvent prendre fermement position lorsqu'elles estiment que les décisions ou les lois publiques affirment ou contredisent les desseins de Dieu à l'égard de la dignité des personnes ou de l'intégrité de la création.

On peut souligner l'exemple du témoignage commun des chrétiens dans la lutte contre l'apartheid et les "purifications ethniques". En fait, les questions morales concernant les droits et l'égalité des êtres humains ont représenté des expériences de koinonia dans la foi et le témoignage qui ont contribué à édifier la communauté, et sont considérées par certains comme d'intenses expériences d'"Église".

2. Parfois, les Églises et certains groupes chrétiens de soutien peuvent être d'accord sur les valeurs fondamentales qu'ils doivent promouvoir, mais se trouver en désaccord quant aux moyens à utiliser, surtout sur la scène politique. Dans de telles situations, ils devraient chercher à collaborer autant que leur accord le permet et en même temps exprimer clairement les raisons de leur désaccord. Un désaccord sur quelques points particuliers ou sur les moyens à utiliser ne devrait pas exclure toute collaboration. Toutefois, dans de tels cas, il est d'autant plus important d'être clairs et explicites sur les points de désaccord afin d'éviter toute confusion dans le témoignage commun.

3. Sur la scène publique, les Églises sont une unique famille avec un caractère moral commun parmi d'autres familles religieuses ou laïques. Le discernement moral n'est pas un domaine réservé aux chrétiens. La compréhension morale des chrétiens et leur approche des questions éthiques doivent permettre une évaluation attentive des points de vue et des jugements moraux des autres. Souvent, les traditions morales se chevauchent, même lorsque les approches et les formes de langage sont différentes.

En tout cas, la manière dont les Églises préconisent publiquement leurs convictions morales et les méthodes qu'elles emploient à cet effet doivent respecter l'intégrité des autres ainsi que leurs droits et libertés civiles. Car l'autorité des Églises dans le débat moral public des sociétés pluralistes est l'autorité de leur sagesse, de leurs perceptions et jugements moraux qui se recommandent eux-mêmes à l'intelligence et à la conscience des autres.

ORIENTATIONS POUR LE DIALOGUE ŒCUMÉNIQUE SUR LES QUESTIONS MORALES

L'acceptation et la mise en pratique des orientations suggérées pour le dialogue peuvent favoriser

la réalisation de l'objectif du mouvement œcuménique: l'unité visible des chrétiens dans une même foi et une même communauté eucharistique, exprimée par le culte, la vie et le service communs, afin que le monde croie.

Nous admettons que les Églises s'efforcent d'être fidèles à Dieu en Christ, de se laisser guider par le Saint-Esprit et d'être un milieu moral qui aide tous les membres dans la formation d'une conscience et d'une pratique chrétiennes. Nous affirmons la responsabilité de chaque Église d'offrir une orientation morale à ses membres et à la société en général.

Dieu, qui par le Saint-Esprit porte les chrétiens à manifester l'unité de l'Église, appelle toutes les Églises, bien qu'encore divisées, à rendre un témoignage commun;

c'est-à-dire qu'elles ont le devoir de manifester ensemble, en disciples du Christ, les dons divins de vérité et de vie qu'elles partagent et connaissent déjà. L'absence de dialogue œcuménique sur des questions morales de caractère personnel ou social, et une faible volonté de surmonter tout motif de division que ces questions peuvent provoquer sont un écueil de plus pour la proclamation de l'Évangile de Jésus Christ, qui est "le chemin et la vérité et la vie" (Jn 14, 6).

Orientations

1. En encourageant la koinonia, ou communion, entre les Églises, nous devrions autant que possible nous consulter les uns les autres et échanger des informations dans un esprit de compréhension et de respect mutuels, toujours en "confessant la vérité dans l'amour" (Ep 4, 15).

2. Dans le dialogue, nous devrions d'abord chercher à comprendre les positions et les pratiques morales des autres, telles qu'eux-mêmes les comprennent, afin que chacun puisse se reconnaître dans les descriptions. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions les évaluer à partir de notre propre tradition et expérience.

3. En voulant comparer les qualités et les idéaux moraux, ou les faiblesses et les pratiques de différentes communautés chrétiennes, la comparaison doit se faire entre un idéal et un autre idéal et entre une pratique et une autre pratique. Nous devons comprendre ce que les autres veulent être et faire afin d'être des disciples fidèles du Christ, même si ces autres - comme nous-mêmes - ont leur fardeau de faiblesses et de péchés.

4. Nous reconnaissons que les chrétiens ont l'avantage d'avoir une histoire d'unité substantielle de doctrine et de pratique morale. En situant les questions éthiques dans le cadre de ce patrimoine d'unité morale, nous pouvons beaucoup mieux comprendre l'origine et la nature de tout désaccord et de toute division existant actuellement.

5. Nous espérons que les chrétiens sauront découvrir les bases de leur vision, de leurs valeurs et de leur conduite morales dans les Écritures et grâce à d'autres ressources: traditions morales (y compris les déclarations ecclésiales et inter-ecclésiales à ce sujet), liturgies, prédication et catéchèse, pratiques pastorales, expériences humaines communes et méthodes de réflexion.

6. Nous devrions demander aux sciences empiriques les dernières connaissances dont elles disposent sur des questions spécifiques et, si possible, nous accorder sur ces données et sur leurs implications éthiques avant de proposer une orientation morale.

7. Nous devrions reconnaître qu'en fait, les diverses traditions ecclésiales sont parfois d'accord et parfois en désaccord sur les méthodes employées pour:

- utiliser les Écritures et autres ressources communes ainsi que les données des sciences empiriques;
- établir le lien entre vision morale, normes éthiques et jugements prudents;
- définir une question morale spécifique et formuler les problèmes;
- communiquer au sein d'une Église les valeurs et les disciplines qui lui permettent de développer son propre milieu moral pour la formation du caractère chrétien;
- comprendre et exercer la direction et la supervision ministérielles en matière d'orientation morale.

8. Nous devrions toujours être prêts à affirmer tout ce que nous avons en commun et à admettre les points où il existe de sérieuses divergences et même des positions opposées. Nous ne devrions jamais exiger de nos frères et sœurs chrétiens avec qui nous sommes en désaccord, qu'ils transigent avec leur intégrité et leurs convictions.

9. Sur la scène publique des sociétés pluralistes, nous devrions dialoguer également avec les personnes d'autres convictions, religieuses ou laïques. Nous nous efforcerons de comprendre et

d'évaluer leurs perceptions et leurs jugements moraux et de trouver un langage commun pour exprimer nos points d'accord et nos différences.

10. Si le dialogue révèle encore l'existence de positions morales sincères mais apparemment inconciliables, nous sommes convaincus que le fait d'être ensemble en Christ est fondamentalement plus important que nos différences morales. Notre profond désir de trouver une solution intègre et sincère à nos désaccords est lui-même la preuve que Dieu continue d'accorder sa grâce à la koinonia qui existe entre les disciples du Christ.

NOTES

¹ Ont participé à cette consultation: Prof. Anna Marie Aagaard, Université d'Aarhus; Rév. Prof. Péter Baelz, Royaume Uni; Rév. Brian V. Johnstone, C.S.S.R., Academia Alfonsiana, Rome; Mgr John A. Radano, PCPCU; Dr Teodora Rossi, Rome; Prof Alexandre Stavropoulos, Université d'Athènes; Rév. Thomas Stransky, CSP, Tantur Ecumenical Institute, Jérusalem; Rév. Dr Ehizabeth S. Tapia, Union Theological Seminary, New York.

² Ont participé à cette consultation: Prof Anna Marie Aagaard, Université d'Aarhus; Rév. Prof. Péter Baelz, Royaume Uni; Rév. Frans Bouwen, M. Afr., Jérusalem; Rév. Bénézet Bujo, Moral-theologisches Institut, Université de Fribourg; Rév. Brian V Johnstone, C.S.S.R., Accademia Alfonsiana, Rome; Rév. William Henn, OFM Cap., Collège Saint-Laurent, Rome; Dr Donna Orsuto, Université Gregoriana/Centre laïc du Foyer Unitas, Rome; Mgr John A. Radano, PCPCU; Prof. Lany Rasmussen, Union Theological Seminary, New York; Dr Martin Robra, COE/Unité III ECOS, Programme de théologie de la vie; Prof Alexandre Stavropoulos, Université d'Athènes; Rév. Thomas Stransky, CSP, Tantur Ecumenical Institute, Jérusalem; Rév. Dr Ehizabeth S. Tapia, Union Theological Seminary, New York.